

(Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une Situation de Handicap)

➤ **Définition de la FNASEPH et ses missions**

Fédération qui regroupe de grandes associations nationales et des collectifs associatifs départementaux pour :

- Ⓢ faciliter la scolarisation
- Ⓢ développer l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

La FNASEPH réunit donc indirectement plusieurs centaines d'associations concernées par toutes les formes de handicap.

Un interlocuteur impliqué au plan national auprès des législateurs et des gouvernants pour faire progresser les idées, les initiatives, les lois et les pratiques favorisant une meilleure insertion des jeunes en situation de handicap dans la société et notamment le système éducatif.

Ses missions :

- Ⓢ Soutenir et coordonner des associations et collectifs départementaux
- Ⓢ Proposer des actions au niveau national
- Ⓢ Réfléchir sur l'évolution des lois et des pratiques
- Ⓢ Evaluer et valoriser des expériences

Comment remplir ces missions :

- Ⓢ Impulser une dynamique partenariale
- Ⓢ Coordination active d'initiatives locales
- Ⓢ Sensibiliser des médias, des élus et des administrations
- Ⓢ Concerter avec l'ensemble du mouvement associatif

➤ **Adresse et contact :**

FNASEPH
Maison de l'enseignement
13 impasse Armand Saffray
72000 Le Mans

Pour les appeler, un numéro



01 53 91 28 00

E-mail : contact@fnaseph.org